

2.4 Indemnisation du chômage

En septembre 2019, en France hors Mayotte, parmi les personnes inscrites de façon continue au cours du mois à Pôle emploi en **catégories A, B, C, D et E**, 65 % ont eu un droit ouvert, tout au long du mois, à une allocation chômage auprès de l'assurance chômage ou de l'État (personnes continûment **indemnissables**) et 47 % en ont perçu effectivement une (personnes **indemnisées**) ; les autres n'ont pas été indemnisées ce mois-là pour différentes raisons, majoritairement celle d'avoir travaillé et reçu un salaire supérieur à un seuil donné ► **figure 1**.

En septembre 2019, 89 % des personnes continûment indemnissables à une allocation chômage l'ont été au titre de l'assurance chômage, majoritairement par l'**allocation d'aide au retour à l'emploi** (ARE). Les personnes privées d'emploi et n'ayant pas ou plus de droit à l'assurance chômage, et pouvant justifier d'une durée d'activité suffisante, peuvent bénéficier d'allocations chômage financées par l'État, en majorité l'**allocation de solidarité spécifique** (ASS).

Après avoir diminué fortement (- 12,9 points entre janvier 2009 et décembre 2014), la part des **demandeurs d'emploi** ou **dispensés de recherche d'emploi** (DRE) indemnissables s'est légèrement redressée (+ 2,8 points entre octobre 2014 et septembre 2019) ► **figure 2**.

Le montant de l'ARE dépend des salaires antérieurs perçus : le taux de remplacement journalier pour les personnes indemnissables du régime général rapporte l'allocation journalière au **salaire journalier de référence** (SJR). En considérant les montants nets de cotisations, il est compris entre 63 % et 94 % (entre 57 % et 75 % en montants bruts). Il est d'autant plus élevé que le SJR est faible. Le montant mensuel de l'allocation financée par l'assurance chômage est calculé en fonction du SJR et du

nombre de jours effectivement indemnisés dans le mois. En septembre 2019, les personnes indemnisées par l'assurance chômage ont perçu en moyenne 955 euros nets ► **figure 3**, le taux de remplacement net moyen sur les jours indemnisés s'élevant à 73 % (61 % en brut). La moitié d'entre elles a perçu un montant net supérieur à 915 euros et moins de 1 % a bénéficié du montant mensuel maximal, soit 6 723 euros nets. Le montant moyen net perçu est plus élevé pour les hommes (1 080 euros) que pour les femmes (845 euros), notamment en raison d'un moindre recours au temps partiel et d'un SJR en moyenne plus élevé. Le montant moyen augmente avec l'âge, passant de 715 euros pour les moins de 25 ans à 1 070 euros pour les 50 ans ou plus.

En septembre 2019, 53 % des personnes continûment indemnissables par l'ARE ont reçu des revenus au titre d'une activité exercée tout en restant inscrites à Pôle emploi (**activité réduite des allocataires**) ► **figure 4**. La moitié d'entre elles environ a perçu simultanément une fraction de leur allocation chômage : en moyenne, ces personnes ont perçu un revenu net de 1 385 euros, dont 675 euros au titre de l'ARE et 710 euros au titre de leur activité. L'autre moitié n'a pas bénéficié d'allocation chômage, majoritairement en raison d'un revenu d'activité plus élevé que le seuil (1 540 euros nets en moyenne). Les personnes indemnisées sans activité réduite ont reçu, en moyenne, 1 090 euros nets d'ARE.

En moyenne en septembre 2019, les bénéficiaires de l'ASS ont perçu 482 euros nets. Pour un mois de 30 jours (comme septembre), le montant reçu par une personne seule sans activité est de 502,20 euros nets ; il est moindre pour les demandeurs d'emploi percevant en même temps des revenus d'activité. ●

► Définitions

Catégories A, B, C, D et E, indemnissable, indemnisé, allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE), allocation de solidarité spécifique (ASS), demandeur d'emploi, dispensé de recherche d'emploi (DRE), salaire journalier de référence (SJR), activité réduite des allocataires, déciles, quartiles, médiane, allocation de sécurisation professionnelle (ASP) : voir *Glossaire*.

► Pour en savoir plus

« Indemnisation des demandeurs d'emploi en 2017 », *Dares Résultats* n° 039, novembre 2020.

► 1. Situation vis-à-vis de l'indemnisation des inscrits à Pôle emploi en septembre 2019

données brutes

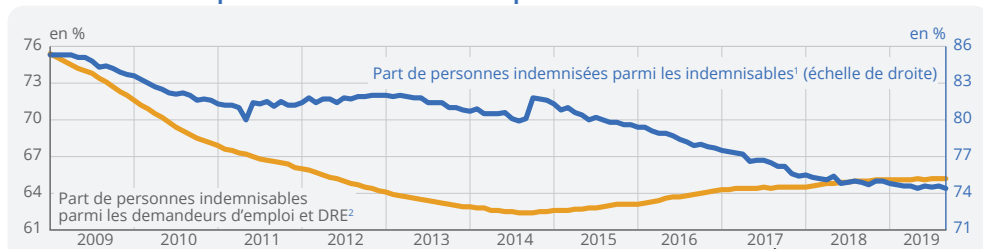
	Catégories A, B, C				Catégories A, B, C, D, E				
	Effectif (en milliers)	Part (en %)	Effectif (en milliers)	Part (en %)	Répartition par âge (en %)			Répartition par sexe (en %)	
					Moins de 25 ans ou plus	25-49 ans	50 ans ou plus	Femmes	Hommes
Personnes indemnisables¹	3 541	67	3 788	65	57	65	70	65	65
Par l'assurance chômage ²	3 158	59	3 376	58	56	59	55	57	59
Par l'État	383	7	412	7	1	5	14	8	6
Indemnisées	2 569	48	2 771	48	41	46	54	48	47
Par l'assurance chômage	2 235	42	2 418	41	40	42	41	41	42
Par l'État	334	6	353	6	1	4	13	7	5
Non indemnisées	972	18	1 017	17	16	18	16	17	18
Personnes non indemnisables	1 774	33	2 047	35	43	36	31	35	35
Ensemble	5 316	100	5 835	100	100	100	100	100	100

1 Personnes indemnisables en continu sur le mois. 2 Principalement l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE) ; mais également l'ARE-formation et l'allocation de sécurisation professionnelle (ASP).

Champ : France hors Mayotte, personnes inscrites à Pôle emploi présentes sur la totalité du mois de septembre 2019 ; hors valeurs aberrantes (0,8 % des observations).

Source : Pôle emploi, fichier historique statistique (échantillon au 1/10^e) ; segment D3 2019.

► 2. Part des personnes indemnisées parmi les indemnisables, et des personnes indemnisables parmi les demandeurs d'emploi ou DRE entre 2009 et 2019



1 Part des individus indemnisés au moins un jour au cours du mois par l'assurance chômage ou par l'État parmi l'ensemble des personnes continûment indemnisables. 2 Part des individus continûment indemnisables au cours du mois par l'assurance chômage ou par l'État parmi l'ensemble des personnes continûment inscrites ou dispensées de recherche d'emploi (DRE).

Champ : France hors Mayotte, personnes inscrites à Pôle emploi en catégories A, B, C, D, E ou dispensées de recherche d'emploi ; données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO).

Source : Pôle emploi, fichier historique statistique (échantillon au 1/10^e) ; segment D3 2019.

► 3. Montant mensuel net d'allocation d'assurance chômage en septembre 2019

données brutes, en euros par mois

	Moyenne	1 ^{er} décile	1 ^{er} quartile	Médiane	3 ^e quartile	9 ^e décile
Moins de 25 ans	715	235	475	785	940	1 045
25-49 ans	950	255	605	935	1 140	1 530
50 ans ou plus	1 070	230	540	930	1 260	1 890
Femmes	845	205	480	845	1 050	1 410
Hommes	1 080	320	700	980	1 225	1 700
Ensemble	955	245	560	915	1 130	1 530

Note : sont prises en compte l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE), l'ARE-formation, l'allocation de sécurisation professionnelle (ASP).

Champ : France hors Mayotte ; personnes inscrites en catégories A, B, C, D, E indemnisées par l'assurance chômage en septembre 2019 et continûment indemnisables ; hors valeurs aberrantes (0,8 % des observations).

Source : Pôle emploi, fichier historique statistique (échantillon au 1/10^e) ; segment D3 2019.

► 4. Allocation d'aide au retour à l'emploi et revenus d'activité des personnes continûment indemnisables par l'ARE selon l'exercice ou non d'une activité réduite en septembre 2019

données brutes

	Répartition (en %)	Montants moyens nets perçus (en euros par mois)		
		Salaires (1)	Allocation (2)	Revenu total (3) = (1) + (2)
Personnes indemnisées	71	255	940	1 195
Avec des revenus d'activité	26	710	675	1 385
Sans revenu d'activité	45	0	1 090	1 090
Personnes non indemnisées	29	1 445	0	1 445
Avec des revenus d'activité	27	1 540	0	1 540
Sans revenu d'activité	2	0	0	0
Ensemble	100	600	670	1 270

Note : les salaires nets sont estimés en appliquant les taux contractuels obligatoires de cotisation en vigueur en 2019 (par tranche de plafonds mensuels de sécurité sociale) aux salaires bruts déclarés de revenus d'activité et en approchant la qualification de l'activité réduite exercée par la qualification du métier recherché.

Champ : France hors Mayotte, personnes inscrites en catégories A, B, C, D, E continûment indemnisables par l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE) en septembre 2019 ; hors valeurs aberrantes (0,8 % des observations).

Source : Pôle emploi, fichier historique statistique (échantillon au 1/10^e) ; segment D3 2019.